



snipat

Administratifs Techniques Scientifiques

RENCONTRE DU 13 OCTOBRE 2020 AVEC LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

PRISE DE PAROLE DU SNIPAT

Monsieur le Ministre,

Avant toute chose, je souhaite vous remercier pour cette rencontre qui a le mérite de **réunir TOUS les acteurs de la maison « Police »**, y compris les représentants des **24 000 personnels Administratifs, Techniques et Scientifiques** qui sont souvent laissés sur le bord du chemin.

Pourtant, sans eux, la Police ne fonctionnerait plus.

Je le répète, Monsieur le Ministre, et je le répèterai toujours jusqu'à ce qu'il ne soit plus la peine de le répéter, les personnels administratifs, les personnels techniques, et les personnels scientifiques ont besoin de **reconnaissance de la part de l'Institution** qui les emploie.

Or, leurs employeurs, le Directeur Général de la Police Nationale, et les Directeurs actifs n'ont pas les moyens de cette reconnaissance. **Leur bienveillance se heurte à l'indifférence des réels décideurs** en la matière, qui semblent prioriser leur pré carré.

Pourtant, nos collègues sont des « policiers » !

Pour le code de déontologie, ils sont qualifiés de policiers !

Pour les contraintes d'emploi, les horaires, l'organisation du travail, ils sont policiers !

Pour les citoyens, ils sont policiers !

Pour les délinquants, ils sont policiers !

Pour les criminels, ils sont policiers !

Pour les terroristes, ils sont policiers, et nous en avons payé un lourd tribut lors des drames de ces dernières années !

...mais pour la considération, ils ne sont jamais policiers !!!



snipat

Administratifs Techniques Scientifiques

Ils sont employés par la Police Nationale, mais **toujours oubliés** des protocoles, des réformes bénéfiques, car ils sont traités comme s'ils travaillaient dans une administration classique, non soumise aux aléas de la mission « Sécurité ».

De fait, s'est installé un **mal-être grandissant**, tendant **à faire fuir nos collègues** vers des administrations moins anxiogènes.

La situation que nous vivons avec la crise sanitaire n'arrange pas ce mal être, car les personnels administratifs, techniques et scientifiques de la Police Nationale sont mis à rude épreuve, **sans pour autant être reconnus pour cela**.

Toutes les activités que nous exerçons, dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler le soutien à l'opérationnel, sont étroitement liées à l'opérationnel !

Et les technocrates ont fait une grosse erreur que nous payons depuis. Les personnels administratifs, techniques et scientifiques de Police n'auraient jamais dû être classés dans des filières administrative, technique, logistique ou autre... mais ils auraient dû **être considérés comme un pan crucial de la filière « sécurité »**.

Comme je vous l'ai dit Monsieur le Ministre, je me répèterai jusqu'à ce que cela ne soit plus la peine de le répéter.

C'est-à-dire jusqu'à ce que la reconnaissance soit au rendez-vous.

Au **SNIPAT** nous avons coutume de dire, que la Police Nationale avance sur deux jambes.

Mais force est de constater que plus le temps passe et plus la Police boite.

Car depuis des années, **on muscle une jambe en laissant l'autre s'atrophier !**

Nous voulons croire, Monsieur le Ministre, au regard de **votre posture** depuis votre arrivée, que vous serez celui qui **portera cette reconnaissance** pour les personnels administratifs, techniques et scientifiques.

Sans revenir sur l'ensemble des sujets que j'ai balayé dans **le courrier** que je vous ai transmis la semaine dernière, lequel je vous le dis est plébiscité par nos collègues, ce qui est **le signe d'attentes fortes**, je veux croire que vous serez celui qui donnera au DGPN tout pouvoir pour nous reconnaître au travers de **la valorisation** d'un pan « soutien à l'opérationnel » de la filière « sécurité ».



snipat

Administratifs Techniques Scientifiques

Avec comme priorités, à l'instar de ce qui existe au sein de l'Administration Pénitentiaire :

- 1) **La création d'une vraie indemnité de sujétion spéciale Police** pour les personnels administratifs, techniques et scientifiques, intégrée dans le calcul des droits à pension.
A ce sujet, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que de **nombreux collègues** qui font calculer leur pension, sont **dans la détresse** de réaliser qu'après 40 ans de carrière, ils partiront en retraite avec une pension proche des **1 000 euros seulement**.
- 2) **La concrétisation du statut de la Police Technique et Scientifique** déjà élaboré par la DRCPN depuis cinq ans
- 3) **La reconnaissance de la pénibilité des personnels techniques** dont les conditions d'emploi en Police et notamment en CRS ne seraient pas acceptées par la majorité d'entre nous.

Ces mesures urgentes, associées à celles que je vous ai développées dans mon dernier courrier, permettraient de **rendre attractifs les emplois** et de pouvoir procéder à la substitution des 12 à 15000 actifs affectés sur nos postes.

Cette substitution est aujourd'hui plus que nécessaire, car elle aurait le double intérêt d'améliorer l'efficacité de la Police tout en rationalisant l'utilisation du budget.

Les bonnes personnes sur les bons postes, une considération pour chacun, une présence accrue sur le terrain, et une meilleure gestion, tout le monde a à y gagner.

Persuadés que vous aurez saisi l'intérêt qu'il y a à imposer une volonté politique claire sur ces sujets, nous voulons croire que vous ouvrirez tous ces chantiers dans les meilleurs délais.

Et vous pourrez compter sur le SNIPAT en la matière.

Je prends bonne note d'ores et déjà de **votre décision de répondre favorablement au SNIPAT** :



snipat

Administratifs Techniques Scientifiques

- 1) à la demande de **cartes professionnelles estampillées « Police Nationale »** pour l'ensemble des personnels administratifs, techniques et scientifiques travaillant en Police
- 2) à veiller à la **formation et à la sécurité des personnels administratifs** qui remplaceront les actifs dans tous les accueils de Police d'ici fin 2021.
- 3) à la demande récurrente de notre **organisation d'alignement du montant de l'astreinte** « Police » sur celui de préfectures soit **28,50 € de plus** par astreinte.
- 4) à la demande de **changement du statut de la PTS** dont vous demandez que le chantier soit ouvert par le DGPN et bouclé début 2021 pour inscrire les mesures à prendre dans le cadre du **PLF 2022**.
- 5) à la demande de **création d'une académie de Police** pour la formation de **TOUTES les catégories de personnels**.

Je terminerais en vous remerciant pour **l'espoir de reconnaissance que vous portez**, nous serons à la table des discussions pour vous accompagner dans tous les chantiers, et sur le plan du social, **nous vous rappelons l'importance de ce que nous appellerons le « carré social »**, composé du logement, de la restauration, du transport et de la mutuelle.

Ces dépenses cumulées dépassent souvent les 1000 euros par mois alors que nombre de nos collègues terminent leur carrière à moins de 2000 euros.

Aussi, tout ce que vous pourrez faire pour réduire ces postes de dépenses, ira dans le sens d'une **amélioration bienvenue du pouvoir d'achat**.

Nous sommes prêts à travailler à la reconnaissance avec vous.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Georges KNECHT
Secrétaire Général du **SNIPAT**